

L'ÉDITO

Jurek Kuczkiewicz



L'EUROPE NE DOIT PAS LAISSER TOMBER L'ÉGYPTE

Faut-il stopper toute assistance à l'Égypte pour sanctionner un pouvoir militaire qui vient de tuer un millier de manifestants islamistes, après avoir déposé un président démocratiquement élu ? Ou doit-on maintenir le soutien à ce pays, au risque de passer pour des alliés de putschistes, fussent-ils largement soutenus par la population ? Telle est la question cornélienne que les ministres des Affaires étrangères des 28 doivent trancher lors d'une réunion convoquée d'urgence pour ce mercredi. Et dès demain, les hasards du calendrier feront que Didier Reynders sera au Caire et pourra transmettre en personne aux nouveaux diri-

geants égyptiens la teneur du message européen. Par tradition et inclination naturelle, l'Europe aurait tendance à pencher vers une position de principe légitimiste : un coup d'État militaire ne peut être reconnu comme une voie acceptable de résolution d'une crise politique. Cela reviendrait à convaincre à jamais les islamistes de tout poil, que jouer le jeu démocratique ne sert à rien, et les oppositions, qu'une grosse manifestation aura toujours le dessus sur le résultat des urnes. Mais cette option mène vite à l'angélisme. Car que faudrait-il faire maintenant ? Exiger la réinstallation de Mohamed Morsi et de ses Frères musulmans, qui faisaient évoluer le régime vers l'autocratie religieuse, et n'ont pas hésité ces derniers jours à jouer la provocation et les représailles, par exemple contre les Coptes ? Doit-on rompre les ponts avec le pouvoir égyptien massivement soutenu par le peuple, par les milieux laïques et libéraux, et le rendre totalement dépendant des monarchies pétrolières, mieux connues

pour leurs coffres pleins de pour leurs aspirations démocratiques ? L'alternative est de ne pas mettre l'Égypte en quarantaine, mais de lui maintenir le soutien européen. Le monde occidental s'est désintéressé de l'Égypte depuis la chute de Moubarak. Il faut maintenant, au contraire, développer les programmes d'assistance ou de coopération qui bénéficieront directement à la population égyptienne, victime d'un effondrement économique sans précédent. Cette option n'est imaginable qu'à une condition capitale : la réaffirmation du caractère inacceptable de l'usage de la force militaire pour renverser un gouvernement démocratiquement élu. La meilleure façon concrète de le signifier maintenant serait de suspendre toutes les exportations d'armes vers l'Égypte, puisque les armes y sont, comme sous l'ancien régime, à nouveau utilisées contre les manifestants. Mais dans le contexte d'un chaos généralisé qui guette la région, rien ne serait pire que d'abandonner l'Égypte à son propre sort.

KROLL PRÉSENTE MAX TILGENKAMP



Vous partez en vacances ? Le Soir vous suit partout !

Le journal Le Soir est accessible 24 h sur 24 sur les différents supports mobiles bit.ly/abosoir

Vous avez un abonnement papier 6 jours ? Vous accédez automatiquement et gratuitement à la version numérique de votre journal Le Soir sur votre ordinateur, tablette et smartphone.

Rendez-vous sur bit.ly/clubsoir

LE SOIR ON AURA TOUJOURS RAISON DE L'OUVRIR

ROUSSEL
SA ROUSSEL ET C^o
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Président et éditeur responsable
Patrick Hurbain
Administration générale
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55

ROUSSEL
ADVERTISING
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55
Fax : 02-225.59.06
annonces.tel@lesoir.be

Publicité
RousSEL Advertising
Annonces téléphonées
Tél. : 02-225.55.00
Fax : 02-225.59.06
annonces.tel@lesoir.be

Publicité nationale
Tél. : 02-542.10.10
Fax : 02-542.10.11

LE SOIR
Directeur général et directeur de la rédaction
Didier Hamann
Rédacteur en chef
Christophe Berti
Rédacteurs en chef adjoints
François Mathieu
Hubert Vanselebrouck
Rédaction centrale
Tél. : 02-225.54.32
Fax : 02-225.59.14
Site: www.clubdusoir.be
Courrier des lecteurs
Fax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10
forum@lesoir.be
lesoir.be (internet)
http://www.lesoir.be
Tél. : 02-225.54.32
internet@lesoir.be

Ce journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. © RousSEL & C^o S.A.
Le Soir, Bruxelles, 2011. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie, etc., en de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copipresseau 02-558.97.80 ou via info@copipresse.be. Plus d'infos : http://www.copipresse.be.

ROUSSEL SOLUTIONS
Pour toute question, nous avons une solution
Service clientèle
Tél. : 078-05.05.10
Fax : 02-225.59.01
Site: www.clubdusoir.be
Service libraires
Tél. : 070-22.10.10
Fax : 02-225.52.14
e-mail: rousseventes@roussel.be
Site: www.laboutiquedulibraire.be

Prix de vente à l'étranger
France 2,30 €
Luxembourg 1,60 € (en semaine)
2,1 € (le week-end)
Prix de l'abonnement
336 € pour 12 mois + 2 mois
soit 355 parutions

SCANDALE AU ROYAUME-UNI

Les dégâts de la chasse aux secrets Snowden

► Les autorités britanniques ont interrogé David Miranda. Derrière l'argument du terrorisme se cache l'affaire Snowden. ► Depuis le 11 Septembre, programmes de surveillance et cyberdéfense se sont généralisés. ► Les atteintes aux libertés individuelles s'accroissent. Au nom de la sécurité.

La démocratie, la liberté d'expression et la liberté de la presse viennent, toutes trois, d'être sérieusement entachées au Royaume-Uni. À deux reprises. Le premier coup dur est survenu dimanche. Les autorités britanniques interrogeaient neuf heures durant David Miranda, le compagnon du journaliste qui enquête pour le quotidien *The Guardian* sur les systèmes de surveillances révélés par Edward Snowden. Cette manœuvre policière a été effectuée sous le couvert de la loi antiterroriste britannique. Mais au vu des questions posées à Miranda lors de sa détention (ses connaissances concernant les activités de la NSA, l'Agence nationale américaine de renseignement), l'accusation terroriste n'était qu'un

prétexte pour aborder l'affaire Snowden. Le second affront à la liberté de la presse britannique date d'il y a deux mois : le gouvernement britannique a fait détruire les données informatiques du *Guardian* concernant ladite affaire d'espionnage (voir ci-dessous). « Hallucinant », « scandaleux », « illégal », « criminel ». Les réactions sont virulentes du côté des observateurs internationaux et les défenseurs des droits de l'homme. « C'est une aberration d'avoir recouru à la loi antiterroriste pour cette arrestation, s'insurgeait Widney Brown, directrice générale des questions relatives au droit international chez Amnesty International, contactée par téléphone à Berlin. Il est faux d'assimiler la révélation d'une information qui déplaît à un acte terroriste. » Les autorités politiques en viendraient donc à enfreindre certains fondamentaux de la démocratie, au nom de la sécurité de leur pays, et sous le couvert de leurs lois antiterroristes. « Depuis les attentats du 11 sep-



« La situation actuelle est dangereuse pour la démocratie » JEAN-PAUL MARTHOZ, EXPERT EN DROITS DE L'HOMME

C'est peu dire si les révélations de l'affaire Snowden ne plaisent pas aux gouvernements, l'admission Obama en première ligne. Le 6 juin dernier, lorsque le *Washington Post* et le *Guardian* révélaient l'existence du programme de cybersurveillance PRISM, Edward Snowden était vivement recherché par Washington. Trois mois et demi plus tard, les pour-

« Cette loi permet aussi aux autorités d'arrêter les gens dans la rue, de les fouiller, continue-t-elle. Aux États-Unis, le Patriot Act, adopté le 25 octobre 2001, autorise les services de sécurité américains à se renseigner sur la vie privée des citoyens, à surveiller les échanges de courriers électroniques... pour lutter contre le terrorisme. »



« Il est faux d'assimiler une information qui déplaît à du terrorisme » WIDNEY BROWN, AMNESTY

En Belgique, la loi poursuivant le même objectif, et relative aux services de renseignements et de sécurité, date de 1998. Elle permet la surveillance des individus, la surveillance bancaire et autres infiltrations policières. « Il y a une tendance lourde actuellement pour un renforcement général de la législation en matière de surveillance. Il est légitime qu'il y ait des contrôles au sein d'une démocratie pour veiller à la sécurité du pays et que ces contrôles soient effectués par des institutions soit aussi légitimes, a expliqué au *Soir* Jean-Paul Marthoz, expert et consultant en droit de l'homme et de la presse. Mais on sait que certaines agences de renseignement ont dépassé les bornes. Et ce comportement de la part des autorités n'est pas normal. Auparavant, il y avait une passivité de la presse sur le sujet, mais aujourd'hui le contre-pouvoir s'est saisi de l'af-



Edward Snowden. © AFP

« Snowden » est (aussi) une affaire d'Etat

ÉCLAIRAGE

Un quotidien à l'audience globale, de grand prestige, attaqué de front par la première démocratie parlementaire de l'ère moderne ? *Shocking !* Mais, à moins d'un dérapage/dysfonctionnement peu vraisemblable de la part de Londres, la décision prise par le pouvoir de passer à l'action, malgré la vague d'indignation que son intervention allait inévitablement et légitimement susciter, témoigne aussi de l'immense désarroi des autorités face aux secrets éventés grâce aux documents livrés par l'ex-consultant de la NSA, l'agence américaine de sécurité.

Les révélations de Snowden ont mis en lumière « l'espionnite aiguë », dont sont potentiellement l'objet les communications de citoyens sans histoire comme d'institutions et pays parfaitement respectables – une pratique dont les États-Unis sont d'ailleurs loin d'avoir le monopole. Voilà déjà de quoi gêner sérieusement les autorités : l'électorat ne vote pas pour *Big Brother !*

Mais il y a pire, du point de vue des dirigeants.

La mise au jour, par les « fuites » de Snowden », de certains pans du réseau d'écoute risque de nuire à l'efficacité des services de renseignements. Des services qui, assurent-ils, ont quand même régulièrement intercepté des plans (ou menaces) terroristes, parfois au bénéfice d'alliés moins bien équipés, dont la Belgique (*Le Soir* du 7 août). La sécurité de certains de leurs « agents » pourrait également être mise en danger.

Un « bouclier » tombé à l'eau

Dans un autre registre, l'affaire Snowden » a affaibli la position des États-Unis face au géant chinois. Depuis plusieurs mois, Washington accuse plus ou moins directement Pékin et ses institutions militaires de mener des « cyber-attaques ». Et de voler des secrets de fabrication, y compris d'avions de chasse hyper-sophistiqués du Pentagone, pour une valeur de plusieurs centaines de milliards de dollars. Mais voilà qu'avec Snowden, on apprend que la NSA espionne des réseaux informatiques stratégiques en Chine et à Hong Kong ! « Nous sommes opposés à toute forme de deux poids, deux mesures, dans ce domaine », a spectaculairement répliqué, ce lundi, lors d'une conférence de presse... au Pentagone, le ministre chinois de la Défense, le général Chang Wanquan, en présence de son homologue US Chuck Hagel.

Les États-Unis, comme d'autres, s'inquiètent par ailleurs de la vulnérabilité croissante aux cyber-attaques d'installations cruciales – centrales électriques, compagnies de services comme la distribution de l'eau ou la gestion de déchets, ou les marchés boursiers. La mise hors-service de ce type d'équipement est susceptible de provoquer des pertes financières conséquentes, voire d'étouffer la population d'une grande ville, par exemple.

Des géants US de la (cyber)défense (Lockheed Martin, Boeing, Raytheon) ont en tout cas déjà perdu des sommes colossales : des officiels américains cités par le *New York Times* ont récemment reconnu que les plans du directeur de la NSA, le général Keith Alexander, visant à déployer un coûteux « bouclier » pour protéger les réseaux informatiques américains, étaient virtuellement tombés à l'eau. « Ce projet est peut-être la plus grande victime individuelle de Snowden », selon un responsable des renseignements. *Le vœu dire : qui croira encore la NSA quand elle assure quelle bloque des attaques chinoises mais sans utiliser la même technologie pour lire vos e-mails ?* » L'affaire Snowden » : une affaire d'Etat... et de gros sous. ■

PHILIPPE REGNIER

Londres a obligé le « Guardian » à détruire des informations

LONDRES DE NOTRE CORRESPONDANT

Les journalistes du *Guardian* sont sur la défensive. « Non, je travaille au service commentaires, ce n'est pas mon domaine, je ne peux rien dire », s'excuse une jeune femme aux longs cheveux blond vénitien qui s'enfuit à l'intérieur de l'immeuble du quotidien. « Je ne suis qu'un simple journaliste, je ne peux rien dire, seul Alan est chargé de communiquer à propos de l'affaire », explique à son tour une connaissance. Alan ? C'est Alan Rusbridger, le directeur de la rédaction du *Guardian*, qui a dévoilé mardi matin dans un article l'information qui fait l'effet d'une bombe au Royaume-Uni : le gouvernement britannique a obligé ses journalistes à détruire les disques durs et les ordinateurs sur lesquels ils étudiaient les informations transmises par Edward Snowden sur les écoutes électroniques secrètes de l'Agence de sécurité nationale américaine et du Centre de communication du gouvernement britannique.

Dans le texte publié mardi matin, il raconte qu'« il y a un peu plus de deux mois, j'ai été contacté par un officiel important au sein du gouvernement qui disait représenter le Premier ministre. Deux réunions ont suivi, durant lesquelles il m'a demandé le retour ou la destruction du matériel sur lequel nous travaillions. Le ton était glacial, bien que cordial, mais il y avait une menace implicite que d'autres à l'intérieur du gouvernement et de l'administration favorisaient une approche bien plus draconienne. L'ambiance s'est durcie il y a un peu plus d'un mois lorsque j'ai reçu un appel du gouvernement me disant : « Vous vous êtes bien amusés, maintenant nous voulons récupérer le truc ! »

La peur d'espions chinois

Après d'autres réunions avec des membres du gouvernement, « est arrivé l'un des moments les plus bizarres de la longue histoire du "Guardian" : deux experts de la sécurité du Centre de communication du gouvernement ont supervisé la destruction de disques durs

dans le sous-sol du journal pour s'assurer que rien dans les morceaux déchiquetés de métal pourrait être assez intéressant pour être transmis à des agents chinois. »

L'épisode, qui a eu lieu il y a plusieurs semaines, n'a été révélé à l'ensemble de la rédaction que lundi matin par Alan Rusbridger. Jusque-là, les journa-

listes chargés d'enquêter sur les fichiers Snowden et lui-même avaient réussi à préserver le secret total sur cette intervention des services secrets vis-à-vis de leurs propres collègues, signe des précautions prises au quotidien par cette équipe. Pour limiter toute possibilité de fuite, ses membres travaillent d'ailleurs dans un local sécurisé, isolés de leurs collègues. Cette paranoïa semble s'être répandue à l'ensemble des journalistes britanniques. Devant le refus de ceux du *Guardian* de s'exprimer, leurs anciens collègues partis dans d'autres médias ou leurs proches acceptent du bout des lèvres d'en dire plus mais refusent d'être nommés. « Oui, ils sont un peu paranoïaques en ce moment mais cela se comprend, m'explique l'un d'eux. Alan Rusbridger est constamment mis sous

Des journalistes sur écoute

Un autre croit savoir qu'au regard de l'immense travail réalisé depuis trois ans par le *Guardian* avec WikiLeaks sur les documents donnés par le soldat américain Bradley Manning, « le téléphone d'Alan Rusbridger est assurément sur écoute. Il est probable que les téléphones des journalistes qui travaillent sur ces sujets le sont désormais aussi. Et cela doit être assez déstabilisant. »

Que le Royaume-Uni utilise de telles pratiques surprend et terrifie ceux qui se pensaient protégés dans le pays de la liberté d'expression. Même si, à l'heure des transmissions électroniques, l'intervention policière n'empêchera pas le *Guardian* de travailler. ■

TRISTAN DE BOURBON



Alan Rusbridger, est le directeur de la rédaction du « Guardian ». © DR

